

Problématiques actuelles de l'éducation inclusive

Eric Plaisance

Université Paris Descartes

Centre de recherche sur les liens
sociaux

Plan de la conférence

Hypothèse de base : l'inclusion comme construction et processus en cours

1. Un passé à dépasser : l'éducation spéciale
 2. Des réalités à analyser : une loi et ses obstacles
 3. L'inclusion : le mot et les choses
 4. Le professeur dans sa classe : quels appuis ?
 5. Un avenir à construire : des cultures à partager
- Conclusions : désinstitutionnaliser ? oui mais vers quoi ?

Introduction

- Extension au niveau mondial : notions d'inclusion et d'éducation inclusive; notion de besoins éducatifs particuliers
- Hypothèse : l'inclusion est un nouveau défi, une construction , un processus en cours et non donnée a priori

1. Un passé à dépasser : l'éducation spéciale

Éléments d'histoire :

- l'éducation spéciale comme culture de la séparation
- La question de l'éducabilité et les classifications des éducatibles
- Processus de catégorisation
- L'éducation spéciale comme culture dans l'enseignement du premier degré

La loi de 1975

Un nouveau principe fondamental :
l'obligation éducative

- « Les enfants et adolescents handicapés sont soumis à l'obligation éducative. Ils satisfont à cette obligation en recevant soit une éducation ordinaire soit, à défaut, une éducation spéciale...» (article 4).

La politique d'intégration après 1975

- Faible application : rejets et exclusions dans un « système éducatif élitiste qui exclut ceux qui ne sont pas dans la norme »
- « Relance » de la politique d'intégration en 1999
- Exemples de difficultés persistantes : témoignages de parents

2. Une réalité à analyser : Une loi et ses obstacles

Loi du 11 février 2005 « Pour l'égalité des droits et des chances, la citoyenneté et la participation des personnes handicapées »

«...le service public d'éducation assure une formation scolaire, supérieure ou professionnelle aux enfants, aux adolescents ou aux adultes présentant un handicap ou un trouble de la santé invalidant... » (article 19)

Une loi et ses obstacles

Accessibilité. Inscription dans l'école la plus proche du domicile = école de référence

Le projet personnalisé de scolarisation

Scolarisation en milieu ordinaire ou en établissement médico social ?

Logique de parcours et non logique de filières

Une loi et ses obstacles

Kaléidoscope institutionnel : avantages et inconvénients

État des lieux de la scolarisation en 2008-2009 : environ 170.000 en milieu scolaire ordinaire, 70.000 en milieu médico social.

Mal connues : scolarisations à temps partiel, absence de scolarisation (20.000 ?), accueil en Belgique (5.000 ?).

Une loi et ses obstacles

Les parents et leur « droit opposable » (l'État condamné par actions UNAPEI)

Difficultés concrètes : institutions et acteurs

- l'acteur 'enseignant'
- les aides à l'intégration : les enseignants 'référents', les auxiliaires de vie scolaire et assimilés (environ 27.000)
- collaboration et formation des personnels

3. Inclusion ?

le mot et les choses

- La diversité européenne : comment comparer ?

Deux pays « inclusifs » et les questions qu'ils soulèvent :

- En Italie : ancienneté d'une politique « integrazione scolastica » pour tous (1977)
- En Suède : les dilemmes de l'inclusion depuis les années 90

Inclusion : retour sur le mot et les réalités

- Retour sur le concept et son usage pratique
- Quelle étymologie ? Le latin « claudere »
- Questions ouvertes :
 - le risque de l'exclusion à l'intérieur du lieu fermé : les « exclus de l'intérieur » (Pierre Bourdieu)
 - Un autre modèle théorique : affiliation / désaffiliation comme processus (Robert Castel)

4. Le professeur dans sa classe : quels appuis ?

1. La responsabilité collective de l'établissement scolaire

- = Projet collectif d'accueil et projet individualisé de l'enfant
- Les professionnels scolaires d'aide à l'intégration (autres professeurs ...)
- Débat sur les « auxiliaires de vie scolaire » = appuis provisoires. Non professionnalisés ? Un métier ?

Le professeur dans sa classe : quels appuis ?

2. Collaborations et partenariats avec services et professionnels extérieurs

Institutions et services médico éducatifs

Centres de consultation médico
pédagogiques

Services de santé mentale etc....

= Mutation des cultures professionnelles

Le professeur dans sa classe : quels appuis ?

3. Formation du professeur = revendication unanime

Mais quelle formation ? Et comment ?

- sur le handicap ? ou sur l'accueil à la
diversité ?

- sur la collaboration inter-professionnelle ?

- quelles modalités de formation ?

5. Un avenir à construire : des cultures à partager

- Deux mondes, deux cultures, deux types professionnels : le scolaire et le médico-social; l'enseignant et l'éducateur spécialisé
- Modifier les territoires enkystés et les habitus culturels
- Analyser les résistances et promouvoir des cultures partagées (Revue *Reliance*, 2008, n°27)

Typologie Synthèse

- **Éducation spéciale** Enfant anormal, déficient
Culture de la séparation professionnelle
- **Éducation intégrative** Enfant 'intégrable'
Culture de la confrontation professionnelle
- **Éducation inclusive** Enfant avec besoins éducatifs particuliers
Culture du partage professionnel

Conclusion

- La ‘désinstitutionnalisation’ ? Actualité de l’expression (Conseil de l’Europe, fev 2010)
- Quelles institutions ? Goffman et l’institution ‘totale’?
- ‘Désinstitutionnaliser’, mais vers quoi ?
- La montée des « services » : avantages et inconvénients. Individualisation et mise en concurrence

Citation finale n°1

- «L'inclusion totale ? Oui, certains enfants pourraient rester toute la journée en classes ordinaires et donc il y a la possibilité de basculer de l'intégration à l'inclusion, mais il faut d'abord passer par l'intégration pour aboutir à l'inclusion. La nécessité , c'est l'accord de l'équipe et de la direction de l'établissement»
- (un enseignant spécialisé de CLIS)

Citation finale n°2

«La ressemblance n'existe pas en soi : elle n'est qu'un cas particulier de la différence, celui où la différence tend vers zéro. Mais celle-ci ne s'annule jamais complètement »

Claude Lévi-Strauss

(in : Mythologiques, 1971

(tome IV , l'Homme nu)